

DESCRIPTION TECHNIQUE	
Cadastre Officiel du Québec Circonscription foncière de Laval Municipalité de la Ville de Laval Une partie des lots 4 106 793 et 5 955 057	
Servitude à acquérir	
Une partie du lot 4 106 793	
Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 4 106 793, du cadastre officiel du Québec, indiquée sur le plan ci-joint par les lettres "E-D-G-H-E".	
BORNÉE COMME SUI:	
Vers le nord	par une partie du lot 5 955 057
Vers le nord-est	par le lot 6 354 940 (cadastre vertical)
Vers le sud	par la Rivière des Prairies (territoire non cadastré)
Vers le sud-ouest	par une autre partie du lot 4 106 793
Du point (E), allant vers l'est dans une direction de 109° 03' 18" sur une distance de 5,09 mètres jusqu'au point (D);	
du point (D), allant vers le sud-est dans une direction de 145° 09' 44" sur une distance de 13,01 mètres jusqu'au point (G);	
du point (G), allant vers l'ouest dans une direction de 251° 50' 10" sur une distance de 3,13 mètres jusqu'au point (H);	
du point (H), allant vers le nord-ouest dans une direction de 325° 09' 44" sur une distance de 16,22 mètres jusqu'au point (E);	
CONTENANT en superficie 43,8 mètres carrés.	
Une partie du lot 5 955 057	
Une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Laval, étant une partie du lot 5 955 057, du cadastre officiel du Québec, indiquée sur le plan ci-joint par les lettres "A-B-C-D-E-F-A".	
BORNÉE COMME SUI:	
Vers le nord-est, le sud-est et le nord-est	par le lot 6 354 940 (cadastre vertical)
Vers le sud	par une partie du lot 4 106 793
Vers le sud-ouest	par une autre partie du lot 5 955 057 et par le lot 5 908 911

Vers l'ouest par le lot 5 908 911 et une autre partie du lot 5 955 057

Du point (A), allant vers le sud-est dans une direction de 145° 00' 57'' sur une distance de 17,68 mètres jusqu'au point (B);

du point (B), allant vers le sud-ouest dans une direction de 235° 01' 27'' sur une distance de 4,57 mètres jusqu'au point (C);

du point (C), allant vers le sud-est dans une direction de 145° 09' 44'' sur une distance de 53,00 mètres jusqu'au point (D);

du point (D), allant vers l'ouest dans une direction de 289° 03' 18'' sur une distance de 5,09 mètres jusqu'au point (E);

du point (E), allant vers le nord-ouest dans une direction de 325° 09' 44'' sur une distance de 49,52 mètres jusqu'au point (F);

du point (F), allant vers le nord dans une direction de 348° 57' 54'' sur une distance de 18,64 mètres jusqu'au point (A);

CONTENANT en superficie 222,1 mètres carrés.

Note :

Les directions indiquées dans la présente description et sur le plan ci-joint sont des gisements en référence au système géodésique SCOPQ (NAD83).

Les dimensions données dans la présente description et sur le plan ci-joint sont en MÈTRES (SI).

PRÉPARÉ À LAVAL, ce douzième jour du mois d'août deux mille vingt-six (12 août 2026), sous le numéro 16 469 de mes minutes.

Signé numériquement par : DENIS AYOTTE
arpenteur-géomètre

Vraie copie de l'original conservée au greffe de Denis Ayotte, arpenteur-géomètre.

Copie certifiée conforme :

DA.md.